



BRUIT AU TRAVAIL (ENSEIGNEMENT)

Par **yeyenow**, le **09/03/2010** à **13:16**

Bonjour,

Je suis enseignante à l'université. Depuis cinq semaines, des travaux de réfection de la façade du bâtiment de cours sont menés, et font un vacarme tel (marteau et scie à métaux sur les fenêtres) que la moitié du temps je n'entends plus ce que je dis moi-même en parlant fort ! Plus grave, j'ai mal aux oreilles pendant plus d'une heure après être sortie du bâtiment.

Nous n'avons à aucun moment été prévenus qu'il y aurait des travaux et nous ignorons quand ils seront terminés, ce qui relève d'un manque de considération inacceptable.

Je voudrais déposer une plainte (collective) à ce sujet auprès de ma hiérarchie. Je ne sais pas comment m'y prendre, comment la rédiger. Que me conseillez-vous ?

Pensez-vous qu'il soit possible d'obtenir l'arrêt momentané des travaux pour qu'ils reprennent pendant une période de vacances ?

Merci d'avance pour votre aide !